

Actualités du Conseil de Développement n°3 – décembre 2021

En cette fin d'année 2021, le Conseil de Développement vous donne des nouvelles de son actualité et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022, souhaitant à tous une bonne santé et la réalisation de vos projets.

Les membres du CdD auront plaisir à continuer à travailler à vos côtés pour l'intérêt général.



Une concertation proche de vous, pour vous !



Quelles actions pour bien vivre sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération ?

Le Conseil de Développement est amené à accompagner les démarches de concertation de la collectivité. Il contribue alors à la mise en œuvre de la concertation en accompagnant l'Agglo sur la méthodologie et l'ingénierie de la concertation :

- Proposition de la méthode et des outils de concertation,
- Avis sur les modes de concertation proposés par l'Agglo,
- Suivi de la mise en œuvre de cette concertation et participation aux rendus issus des démarches de concertation.

C'est dans ce contexte, que le CdD est associé à la **grande concertation lancée par l'Agglo en décembre et jusqu'à fin février** autour de la démarche 3P, visant à élaborer 3 de ses plans d'actions stratégiques : **Plan Climat Air Énergie Territorial, Plan de Mobilité et Programme Local de l'Habitat.**

Le CdD vient à votre rencontre lors des différentes animations sur l'ensemble du territoire et vous invite à **participer activement à cette concertation.**

Connectez-vous sur la [plateforme participative](#) et partagez largement cette information.



Une concertation
autour du climat,
de la mobilité
et du logement

[Teaser youtube](#)



« Regard croisé sur l'évaluation des politiques publiques ? »



Parmi ses nouvelles missions, le Conseil de Développement participe à l'évaluation de la politique publique menée par Vienne Condrieu Agglomération.

Le Conseil de Développement :

- Propose et apporte un regard croisé sur les critères d'évaluation et les indicateurs,
- Participe à la rédaction du rapport annuel d'évaluation de la politique publique de l'Agglo,
- Apporte un regard complémentaire et une appréciation sur les politiques publiques menées.

Dans ce cadre, il a d'ores et déjà pu soumettre quelques **propositions d'indicateurs relatives à la Stratégie Agricole** et prépare de nouvelles **propositions pour l'évaluation du Schéma Touristique**.

Vous retrouverez l'ensemble dans le Bilan Annuel d'Evaluation qui sera publié par l'Agglo au printemps 2022.



« Une saisine sur l'économie circulaire »



Le Conseil de Développement a vocation à être force de réflexion et de propositions pour les élus. Dans le cadre de saisines, il est amené à apporter son éclairage habitant – citoyen sur les problématiques actuelles et les enjeux prospectifs du territoire.

Après vous avoir consulté, travaillé en son sein et échangé avec le Président de l'Agglo ; le Conseil de Développement vient d'être saisi pour rendre un avis relatif à **l'économie circulaire**.

Alors que la lutte contre le changement climatique constitue un enjeu majeur pour la planète et pour notre territoire ; si l'action de la collectivité doit être extrêmement volontariste en la matière, chacun à son niveau doit pouvoir se poser la question de ce qu'il peut faire pour atteindre collectivement les objectifs fixés et répondre à ces enjeux climatiques.

Il apparaît intéressant de voir comment faire de l'habitant un acteur de la transition écologique ; comment faire pour que le citoyen devienne un éco-citoyen ?

Sur la gestion des déchets, le CdD va s'interroger sur les leviers qui permettraient d'inciter les habitants à diminuer la production de déchets, à favoriser l'économie circulaire, le recyclage et le réemploi ?

Si vous aussi souhaitez participer aux réflexions du CdD et faire émerger des propositions d'actions sur cette thématique : contactez le Conseil de Développement !

Contact 04.82.06.33.23 / cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr.